

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 05/03/2025

ID : 062-216207365-20250227-DEC2025_035-AI



**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS**

**DECISION RELATIVE À L'ACQUISITION DE CAVURNES BETON DESTINÉS
AU CIMETIERE COMMUNAL - SAILLY-SUR-LA-LYS**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 20 mai 2020 étendant la délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la proposition tarifaire présentée par la société ANDRE DEREBREU ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société ANDRE DEREBREU (sise 5 rue du Mortier – 59181 STEENWERCK) un devis relatif à la fourniture et la pose de 10 cavurnes en béton au cimetière de Sailly-sur-la-Lys, pour un montant total de 3.752,50 euros TTC ;

ARTICLE 2 la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 27 février 2025

DEC2025_035

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ

